HONORAIRES

Biens à la vente :

• Bien évalué à moins de 150 000€ : 7%

• Bien évalué entre 151 000€ et 380 000€ : 5%

• Bien évalué à 381 000€ et plus : 3%

Biens à la location :

• Visites, constitution de dossier, établissement du bail : 5€/m2

• Etat des lieux : 2€/m2

Pour les bureaux et locaux professionnels, les honoraires sont définis avec les propriétaires.